



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 16 numéro 1

Janvier 2022

Dans ce numéro :



En ce début de 2022, tous les membres de l'équipe municipale vous offrent leurs Meilleurs Vœux. Nous souhaitons que cette Nouvelle Année, apporte à toutes et à tous le répit très attendu.

Larry Bernier, maire, Chantal Corriveau, conseillère, Jean Bernier, Jean-Raymond Côté, Adrien Francoeur et Henry Rioux, conseillers, Mélanie Dagenais, directrice générale, greffière-trésorière, Sylvie Héon, d.g. adj., greffière-trés. adj., Nancy Hudon, agente de développement rural, Robert Hénault, inspecteur municipal, Jean-François Lessard, responsable du volet Hygiène du milieu, Suzanne Doyer et Robert Carier, employés municipaux.

Bonne Année !	1
Budget municipal 2022	2
Budget municipal (suite)	3
Réfection au quai municipal	4
Circulation sur la glace et les cours d'eau	
Sécurité CN	
Internet HV	5
Nouvel inspecteur municipal	
Quels sont les risques d'incendies dans votre résidence ?	6
Pêche blanche	7
Règlement municipal 151-2016 : Animaux	
Des nouvelles de votre Coop	8
Tour de télécommunication	9
Coordonnées de la Mairie	10

Profitons de notre coin de paradis pour prendre l'air. Que ce soit pour une randonnée en raquettes dans les sentiers d'ADELE, une partie de hockey à la patinoire municipale, une glissade avec les enfants, une randonnée en motoneige ou tout simplement faire une promenade à l'extérieur : la neige nous attend. Allons jouer dehors !



Budget municipal 2022

Chers contribuables,

Le 23 décembre dernier, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le budget municipal 2022 ainsi que les taux de taxes et les différents tarifs concernant les services.



Vous recevrez bientôt votre compte de taxes 2022. Pour en arriver à le produire, nous avons élaboré un budget en essayant de s'en tenir à une augmentation la plus basse possible de votre compte de taxes et ce, en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie (salaires, marchandises, services, etc.) et en s'assurant d'offrir les meilleurs services à la population. Il faut se rappeler que l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de plus de 5 % en 2021.

Bonne nouvelle ! Le budget 2022 de la Municipalité de Lac-Édouard ne prévoit qu'une augmentation de 2 % du taux de taxes foncières ainsi qu'un gel des tarifs reliés aux matières résiduelles (ordures, récupération).

RÉSUMÉ DU BUDGET 2022

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes foncières	596 312 \$	Administration générale	225 799 \$
Taxes de services	122 195 \$	Sécurité publique	52 379 \$
Paiement tenant lieu de taxes	54 481 \$	Transport routier	160 748 \$
Recettes des sources locales	100 726 \$	Hygiène du milieu	129 395 \$
Transfert	0 \$	Urbanisme	34 896 \$
Affectation surplus	40 000 \$	Développement économique	47 351 \$
		Loisirs, culture	38 000 \$
		Frais de financement	13 253 \$
		Remboursement capital	10 803 \$
		Quote-part Agglomération	200 890 \$
Total	913 714 \$		913 714 \$

Quote-part pour compétences d'Agglomération

Basé sur la richesse foncière uniformisée (RFU) de chaque municipalité, Ville de La Tuque paie 90,65 % des dépenses reliées aux compétences d'agglomération, La Bostonnais paie 4,16 % alors que Lac-Édouard fournit 5,19 %. Cette année, notre quote-part s'est élevé à 200 890 \$; celle de La Tuque à 5 231 463 \$ alors que La Bostonnais devra déboursier 206 342 \$. À ce sujet, voici un tableau illustrant à quoi servent les 200 890 \$, versés par Lac-Édouard, en quote-part à Ville de La Tuque pour administrer les compétences d'agglomération :

COMPÉTENCES	COÛTS NETS	COMPÉTENCES	COÛTS NETS
Urbanisme et Évaluation	1 330 860 \$	Équipements d'intérêt collectif	2 776 770 \$
Transport collectif	16 450 \$	Sécurité incendie	1 848 500 \$
Santé et Bien-Être	145 940 \$	Affectations	- 708 940 \$
Cour municipale	183 100 \$		
Cours d'eau	9 000 \$	GRAND TOTAL	5 601 680 \$

De ce Grand Total de 5 601 680 \$, notre part est de 200 890 \$.

Budget municipal 2022 (suite)

PROJETS MUNICIPAUX

En 2022, plusieurs projets verront le jour à Lac-Édouard. Voici les principaux :

PROJETS	COÛT PRÉVU	FINANCEMENT		
		PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	EMPRUNT MUNICIPALITÉ	BUDGET
Quai, rampe de mise à l'eau, station de lavage	300 000 \$	300 000 \$ (TECQ* 100 %)		
Garage municipal	707 000 \$	RECIM** : 429 000 \$ PRABAM*** : 75 000 \$	203 000 \$	
Bloc sanitaire au Parc municipal de la Batiscan	20 000 \$	20 000 \$ (TECQ* 100 %)		
Pavillon des patineurs, Entrepôt Jardins communautaires	25 000 \$	25 000 \$ (TECQ* 100 %)		
Signalisation Baie-William Est, Baie-Bouleau, Baie-des-Rats	20 000 \$			20 000 \$

*TECQ : Taxe sur l'Essence et Contribution Québec (Gouv. Fédéral et Gouv. du Québec)

**RECIM : Réfection et Construction des Infrastructures Municipales : MAMH (Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation)

***PRABAM : Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux : MAMH (Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation)

Si on totalise tous les projets, c'est 1 072 000 \$ qui seront investis en immobilisations à Lac-Édouard en 2022, **dont 80 % seront payés par des subventions gouvernementales.**

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier madame Mélanie Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, madame Sylvie Héon, d.g. adj. et greffière-trés. adj. ainsi que madame Nancy Hudon, agente de développement rural, pour leur précieuse collaboration. Le Conseil a adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité et de la capacité de payer des contribuables.

Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Larry Bernier, maire

P.S. : Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal mensuel « Le Tour du Lac », Avis publics, etc.), inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.

Les comptes de taxes de 300 \$ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés en ligne auprès de votre institution financière.

Réfection au quai municipal

Plusieurs personnes se posent des questions concernant le quai municipal. Voici une nouvelle mise à jour qui répondra à leurs interrogations.

Au printemps 2020 (donc il y a près de 2 ans), la Municipalité a entamé le processus menant à la réfection du quai municipal en demandant à un ingénieur de préparer les plans concernant le nouveau quai et la nouvelle rampe de mise à l'eau. Compte tenu que le littoral est concerné, il a fallu qu'une biologiste complète des études fauniques et floristiques sur le milieu qui sera impacté par les nouvelles infrastructures. **D'ailleurs, dans Le Tour du Lac du mois de mars 2021 (page 5) et celui du mois d'août 2021 (page 3) ce projet de réfection avait été annoncé.**



Or, tous doivent comprendre qu'une municipalité doit obtenir une Certification d'autorisation (CA) du Ministère de l'Environnement et de la Loi sur les changements climatiques (MELCC) avant de commencer les travaux.

Il y aura bientôt un an que nous avons soumis les plans et les études biologiques aux analystes des deux ministères concernés : MELCC et le Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP). Nous attendons donc la réception du Certificat d'autorisation (CA).

Dès que nous aurons reçu ce document, nous lancerons les appels d'offre. Une fois l'entreprise choisie, les travaux pourront commencer. On espère qu'à l'été 2022 on pourra enfin offrir à la population un nouveau quai, une nouvelle rampe de mise à l'eau et une station de lavage des bateaux.

Circulation sur la glace et les cours d'eau

C'est le début de l'hiver. Pour les amateurs de motoneige, il est bon de se rappeler les règles ayant trait à l'épaisseur de la glace sur les cours d'eau. Pour votre sécurité, voici les lignes directrices générales concernant l'épaisseur de la glace et sa portance : on parle ici de glace jeune et transparente.

- ▶ 2 po. (5 cm) ou moins : RESTEZ LOIN des lacs et cours d'eau
- ▶ 4 po. (10 cm) : La pêche sur glace ou d'autres activités à pied
- ▶ 6 po. (15 cm) : Motoneige ou Quad
- ▶ 8 po. – 12 po. (20-30 cm) : Voiture ou petite camionnette
- ▶ 12 po. – 15 po. (30-38 cm) : Camion moyen

Soyez prudents !



Sécurité CN



Les autorités du CN nous ont mentionné que des jeunes (enfants et/ou adolescents) allaient jouer ou circuler aux abords de la gare et des voies ferrées. Compte tenu que des équipements lourds (chargeuses, excavatrices, camions, etc.) y circulent, sans compter le passage des convois ferroviaires, nous demandons à tous d'éviter de circuler sur les terrains du CN et ce, pour la sécurité de tous.

Merci d'avertir vos enfants et petits-enfants.

Internet Haute Vitesse

Selon ce qui est prévu par Ambra Solutions, Écotel (une filiale d'Ambra Solutions) devrait offrir l'IHV aux citoyens de Lac-Édouard en mars prochain.



En effet, Ambra Solutions est à faire les dernières vérifications de ses équipements installés au pied ou sur les deux tours. M. Éric L'Heureux, président d'Ambra Solutions, l'a répété : « Le prix des abonnements sera semblable à celui demandé dans les grands centres ». Quant aux services cellulaires, ils devraient suivre au cours de l'été 2022.

Rappelons-nous que c'est grâce à une subvention de 26 millions de dollars, provenant en parties égales de nos deux gouvernements, que ce projet a vu le jour.

Le 22 mars 2021, les mêmes gouvernements annonçaient un nouveau budget de 826 millions de dollars pour donner accès à Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers admissibles, sur le territoire québécois.

Nous avons appris tout dernièrement, de la bouche du vice-président de Xplor-net, monsieur Charles Beaudet, qu'en Haute-Mauricie, dans le cadre de l'Opération haute vitesse, c'est sa firme qui a décroché le contrat pour alimenter en IHV, par un câble de fibre optique, tous les foyers reliés à un compteur d'Hydro-Québec et ce, au plus tard en septembre 2022. Xplor-net est à peaufiner la carte sur laquelle on retrouve toutes les habitations branchées à Hydro-Québec.



Pour Lac-Édouard, si tout se déroule tel que prévu, à compter de l'automne 2022, il y aura donc deux compétiteurs qui offriront de l'IHV : Ambra Solutions et Xplor-net. Précisons qu'Ambra Solutions offrira la téléphonie cellulaire, en plus de l'Internet Haute Vitesse.

Nouvel inspecteur municipal



Suite à une réorganisation des ressources humaines au sein de l'équipe municipale, le Conseil municipal a pris la décision d'engager, le 11 janvier dernier, monsieur Robert Hénault à titre d'inspecteur municipal.

Monsieur Hénault est détenteur d'une formation en technique d'architecture et d'un DEP en dessin industriel. Ses expériences passées et ses compétences lui permettront d'offrir à tous nos citoyens un excellent service.

Monsieur Jean-François Lessard, s'étant vu attribuer de nouvelles tâches, demeurera tout de même au sein du département d'urbanisme en assistant monsieur Hénault comme inspecteur municipal adjoint. Grâce à l'expérience acquise tout au long des années, monsieur Lessard sera une aide précieuse pour monsieur Hénault. De plus, monsieur Lessard sera responsable du volet Hygiène du milieu.

Bienvenue dans notre équipe monsieur Hénault.

Quels sont les risques d'incendie dans votre résidence ?

La division prévention du Service de sécurité incendie vous invite à prendre quelques minutes pour répondre aux questions qui suivent. Vos réponses vous indiqueront les risques présents dans votre résidence et auxquels vous devriez porter attention.

- Utilisez-vous un chaudron pour effectuer de la friture à la maison ?
- Avez-vous des rallonges électriques conçues pour un usage temporaire, mais qui sont installées en permanence ?
- Vos installations de chauffage (bois, granules, huile) sont-elles installées conformément aux recommandations du fabricant de l'appareil ? (Si vous l'ignorez, la réponse est non.)
- Lorsque vous transvidez vos cendres, sont-elles mises dans une chaudière non combustible et déposées loin de tout combustible ? Attendez-vous au moins 72 heures, le temps qu'elles refroidissent, avant de les mettre aux poubelles ?
- Vos plinthes électriques de chauffage ont-elles un dégagement avec toutes matières combustibles (rideau, meuble, matériel, vêtement, etc.) ?
- Avez-vous modifié ou installé vous-même des équipements électriques ?
- Êtes-vous fumeur ? Si oui, disposez-vous de cendriers incombustibles ?
- Avez-vous l'habitude d'allumer des chandelles à la maison ? Si oui, sont-elles à des endroits sécuritaires ? À l'abri des enfants et des animaux ? Loin de toute matière combustible ?
- Mettez-vous dans votre sècheuse des tissus imbibés d'huile (mécanique, végétale, etc.) ?
- Êtes-vous une personne qui pense à la prévention et qui fait des tournées de temps à autre dans la maison pour des vérifications ?

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, il vous faudra porter une attention particulière à ce ou ces éléments. Nous tenons à vous rappeler qu'un avertisseur de fumée doit être présent à chaque étage d'un bâtiment et être vérifié régulièrement. Pour plus d'informations concernant ces sujets, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention



Le Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque, nos pompières et pompiers volontaires ainsi que nos premiers répondants profitent de cette occasion pour souhaiter à toute la population une Heureuse Année 2022.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.
Soyez sécuritaires lors de vos déplacements !



Pêche blanche



Cette année, la semaine de pêche blanche se déroulera du samedi 26 février au dimanche 6 mars 2022, inclusivement.

En raison des consignes sanitaires en vigueur, le Conseil d'administration d'ADELE a pris la décision de ne pas tenir de rassemblements : 4 à 7 et Dîner d'ADELE.

Cependant, il y aura un tournoi de pêche le samedi 26 février.

Rémy Morin, président d'ADELE



Règlement municipal 151-2016 : Animaux

Pour les nouveaux citoyens de Lac-Édouard, propriétaires d'animaux domestiques

Les chiens et les chats doivent porter en tout temps un médaillon (licence) disponible à la Mairie au coût de 10 \$/an. **Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1^{er} février 2022** pour vous procurer celui-ci.

Vos animaux doivent demeurer sur votre propriété. Lorsque vous vous promenez dans un lieu public, votre chien doit être tenu en laisse. Sur un terrain privé, un chien doit être attaché à moins que ce terrain ne soit clôturé.



Un chien ou un chat errant, pour lequel on ne peut retracer le propriétaire sera confié à la fourrière municipale.

Inventaire au Magasin général

À chaque année, depuis 2016, M. Jules Morisset rassemble un groupe de personnes qui se joint à l'équipe de la Coop afin de procéder à l'inventaire du Magasin général.

Cette tâche essentielle et fastidieuse consiste à identifier chaque produit ainsi que les quantités que l'on retrouve en magasin.

Merci à toutes et à tous pour votre implication bénévole.



Des nouvelles de votre Coop



Notre magasin général est en opération depuis la mi-mai 2013. Voici les progrès accomplis au chapitre des ventes depuis l'ouverture :

ANNÉES	VENTES
2013 (7,5 mois)	373 262 \$*
2014	667 184 \$
2015	748 645 \$
2016	769 933 \$
2017	798 809 \$
2018	880 632 \$
2019	858 919 \$
2020	951 600 \$
2021	926 633 \$
TOTAL	6 975 617 \$

*Après annualisation des ventes de 2013. (597 219 \$)

Depuis l'ouverture en 2013, soit environ 8,5 ans, nos ventes totales s'élèvent à près de 7 millions \$. Ces 7 M\$ ont été injectés dans notre économie locale et régionale.

L'idée de se doter d'un tel service de proximité fut géniale et correspond à un réel besoin. Ce projet collectif est nettement porteur de développement pour la communauté de Lac-Édouard.

Cependant, si on ne s'en tient qu'aux ventes totales, on a l'impression que tout va comme sur des roulettes. Pour avoir un juste portrait de la situation financière de notre magasin général, il faut tenir compte des dépenses encourues pour son opération. **Depuis son ouverture, notre magasin général ne fait pas ses frais, chaque année se termine par un léger déficit.**

Cette situation s'explique par le fait que notre volume de ventes n'étant pas très élevé, les profits bruts générés ne combleront pas tous les frais fixes et les coûts d'opération.

Qu'à cela ne tienne, l'équipe de la Coop a les choses bien en main et travaille d'arrache-pied à redresser la situation. Elle a mis en place des processus qui permettront de mieux suivre les opérations financières.

Notre premier objectif est de fournir à notre population un service de proximité de qualité; il est nettement atteint grâce au travail assidu de nos employées et le support des nombreux bénévoles.

Notre deuxième objectif est de rentabiliser notre commerce. En augmentant notre volume de ventes et en diversifiant nos services nous parviendrons à l'atteindre. Cette année, de nouveaux services se sont ajoutés : Postes Canada et Purolator.

Nous avons besoin de vous. Nous vous demandons de vous approvisionner le plus possible à votre magasin général. C'est ainsi que nous assurerons la pérennité de notre commerce.

Continuons d'encourager notre Coop ! Achetons CHEZ NOUS !



Félicitations aux gagnants du tirage du 31 décembre.

- 1^{er} panier : M. Jean-François Pouliot
 - 2^e panier : M. Jean-Raymond Côté
 - Manteau : Mme Jessica Boivin-Côté
 - Plaque BBQ : M. René Trudel
- Merci à tous nos clients
pour votre encouragement !

Tour de télécommunication

AVIS PUBLIC

TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION PROPOSÉE PAR CBC/RADIO-CANADA POUR SON INSTALLATION DE RADIODIFFUSION À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD

CBC/Radio-Canada s'engage à poursuivre et à améliorer le service de radio à Lac-Édouard, Québec. CBC/Radio-Canada, conformément à ses obligations en vertu de la Loi et de la procédure d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) CPC-2-0-03 (2014), avise les résidents des environs de Lac-Édouard, Québec, que CBC/Radio-Canada propose de construire une tour autoportante de 18,3 mètres, un système d'antenne et une enceinte d'équipement. La tour est entièrement conforme aux directives de l'ISDE telles que trouvées sous CPC-2-0-03.

Adresse : 93, rue Notre-Dame, Lac-Édouard
Coordonnées géographiques : 47° 40' 1,0" N. 72° 16' 18,1" O.



TOUTE PERSONNE PEUT commenter cette question avant la fin du jour ouvrable du jeudi 10 février 2022.

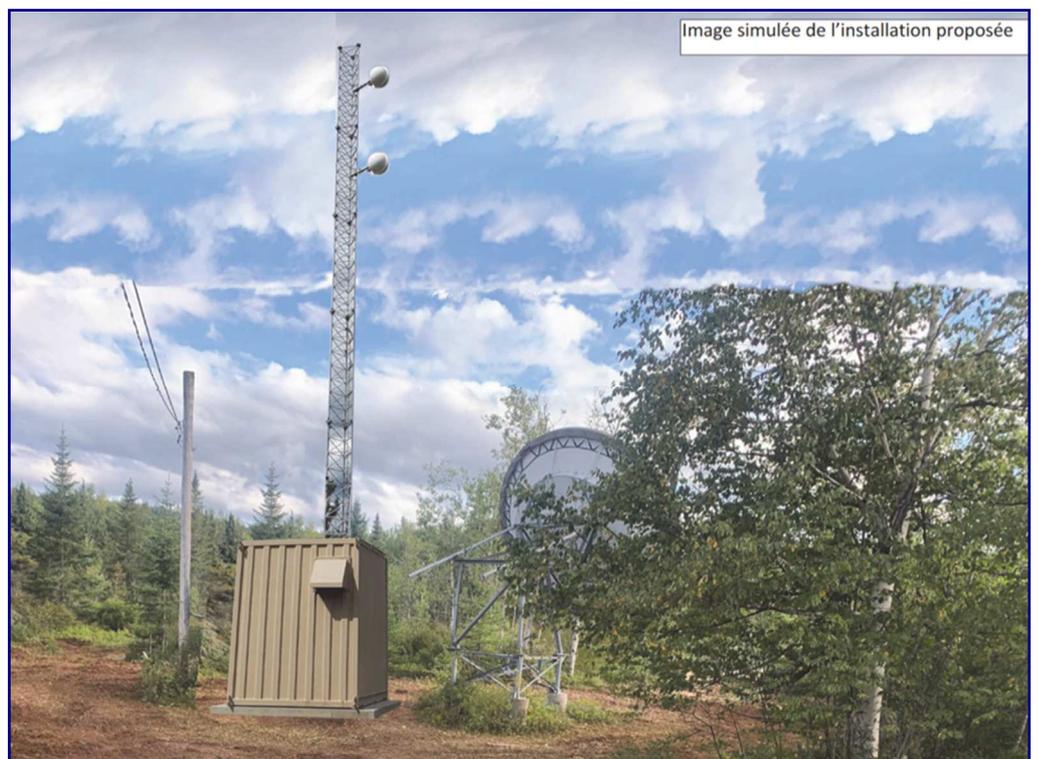
CONTACTS

RADIO-CANADA :

Relations avec l'auditoire
Nouvelle Maison
de Radio-Canada
1000, rue Papineau
Montréal, Québec
H2K 0C2
1 866-383-0566
lacedouard@radio-canada.ca

MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD :

195, rue Principale
Lac-Édouard, Québec
G0X 3N0
819 653-2238
infos@lacedouard.ca



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page :

Larry Bernier
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com

Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal le ou avant le premier mardi du mois.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par courriel.

Nous vous remercions de votre collaboration,
Rollande Lecours et Larry Bernier
Téléphone : (819) 653-2155.
Courriel : bernier.lecours@icloud.com

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et greffière-trésorière
(819) 680-0779 / Courriel : infos@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Monsieur Robert Hénault
Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : robert.henault@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Nancy Hudon, agente rurale
(819) 653-2438 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
(819) 653-2238 / courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 8 février 2022 à 17 h

Bienvenue à toutes et à tous !

Formulez vos questions par courriel à : infos@lacedouard.ca

Si vous désirez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal mensuel « Le Tour du Lac », Avis publics, etc.), inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.



À gauche, cliquez
sur S'INSCRIRE
(zone bleue).

Fournissez les informations
demandées et cliquez sur
S'INSCRIRE.



À droite, cliquez sur :
JE M'INSCRIS
(zone orangée).

À gauche, cliquez sur :
Inscrivez-vous gratuitement.
Fournissez les informations de-
mandées. et cliquez sur M'INS-
CRIRE